

La Chapelle-d'Abondance, le

19 mars 2019



Téléphone 04 50 73 50 08

Télécopie 04 50 73 50 66

E-mail : mairie.chapelle.dabondance@wanadoo.fr

ATTESTATION

Je soussigné, Monsieur Bernard MAXIT, Maire de la Commune de La Chapelle d'Abondance certifie que la délibération du 20/02/2019 approuvant l'élaboration du plan local d'urbanisme a été affichée à la mairie à compter du 07/03/2019 pour une durée au moins égale à un mois et qu'elle a fait l'objet d'un communiqué dans le journal du Dauphiné Libéré du 18/03/2019.

Elle a été reçue par M. le Préfet de la Haute-Savoie le 05/03/2019. Elle est donc devenue exécutoire à compter du 19/03/2019

Le Maire,
Bernard MAXIT



A handwritten signature in purple ink, consisting of a large, stylized 'B' followed by several loops and a long horizontal stroke.